

Demande de prix

Invitation aux parties intéressées à réviser le guide étape par étape sur la façon d'évaluer un diplôme d'études délivré à l'extérieur du Canada

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) [CMEC] est un organisme intergouvernemental qui joue un rôle de leader dans l'élaboration des politiques, l'administration des programmes et la recherche aux échelons pancanadien et international.

La Corporation du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CCMEC) recherche actuellement les services d'une partie intéressée qui sera sélectionnée afin de réviser le [guide étape par étape sur la façon d'évaluer un diplôme d'études délivré à l'extérieur du Canada](#) du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI).

Description du guide étape par étape du CICDI :

- C'est un outil en ligne accessible aux évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études, qui sert de guide pratique pour leur travail au quotidien. Il comporte six principales étapes permettant aux employées et employés d'un service d'évaluation ou d'une autorité compétente en matière de reconnaissance d'exécuter une procédure d'évaluation : recevoir les documents; confirmer le statut; authentifier; comparer le diplôme d'études; décider du résultat de l'évaluation; et communiquer le résultat.
- Il s'appuie sur les principes du [Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux](#) (CAQ) du CICDI et les instruments juridiques internationaux liés à la reconnaissance des diplômes d'études.
- Il s'aligne sur les pratiques exemplaires pancanadiennes et internationales dans le domaine de l'évaluation et de la reconnaissance des diplômes d'études.

Pourquoi réviser le guide étape par étape?

Les principes du CAQ du CICDI ont été révisés et approuvés au début de 2024, principalement pour tenir compte de ce qui suit :

- L'influence croissante de la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur de l'UNESCO de 2019 (Convention mondiale de 2019) et les efforts déployés pour veiller à ce que le Canada respecte la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne de 1997 (Convention de Lisbonne de 1997).
- Les avancées technologiques et les nouveaux modèles de partenariat pour faciliter l'échange électronique fiable et officiel de données et de documents.
- D'autres récentes pratiques exemplaires pancanadiennes et internationales dans le domaine de l'évaluation et de la reconnaissance des diplômes d'études.

Par conséquent, le guide étape par étape du CICDI nécessite des révisions pour qu'il tienne compte de ces mêmes changements. La dernière révision du guide a été effectuée en 2017 et demeure accessible aux personnes qui le consultent.

Le guide étape par étape ainsi obtenu serait publié en 2025, dans l'optique de mieux appuyer la communauté pancanadienne de l'évaluation des diplômes d'études et d'assurer une meilleure comparabilité et une plus grande portabilité des évaluations de diplômes d'études au Canada.

Autres renseignements généraux

Le CICDI fournit aux particuliers et aux organisations des renseignements et des services d'aiguillage sur la reconnaissance des diplômes d'études et des titres professionnels pour quiconque souhaite travailler ou étudier au Canada ou à l'extérieur du Canada. Le CICDI a été initialement créé à la suite de la ratification par le Canada, en 1990, de la Convention de l'UNESCO de 1979 sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe. Il a pour mission d'aider le Canada à s'acquitter de ses obligations aux termes de cette convention. Celle-ci favorise la mobilité internationale en faisant la promotion d'une plus grande reconnaissance des études supérieures et des qualifications professionnelles. Par la suite, en 2018, le Canada a aussi ratifié la Convention de Lisbonne de 1997, et des travaux préparatoires sont en cours pour l'éventuelle ratification de la Convention mondiale de 2019.

Le CICDI est le principal forum canadien d'un réseau pancanadien et international croissant de particuliers et d'organisations œuvrant dans le domaine de la reconnaissance des diplômes d'études et des titres professionnels. Parce qu'il participe activement à diverses rencontres pancanadiennes et internationales, le CICDI contribue au dialogue sur les politiques; rend compte des progrès accomplis dans le domaine de la mobilité, de la reconnaissance et de l'assurance de la qualité; et aide à mieux faire comprendre les politiques sur la portabilité des titres et des diplômes. La mondialisation donne à la portabilité des diplômes d'études et des titres professionnels une importance de plus en plus grande. Par l'entremise de ses réseaux, le CICDI encourage l'adoption de mesures qui favorisent une meilleure comparabilité et une plus grande portabilité des évaluations de diplômes d'études au Canada, une mise en commun plus efficace des ressources disponibles, une compréhension plus claire de la terminologie et une plus grande sensibilisation à la nécessité d'éliminer les obstacles auxquels font face les étudiantes et étudiants et les travailleuses et travailleurs qui entrent au Canada, qui se déplacent à l'intérieur du pays ou qui se rendent à l'extérieur du Canada.

Portée des services à fournir au CMEC (« Services »)

La liste complète des Services à fournir est comme suit :

1. **Examiner les éléments suivants :**
 - a. L'actuel [guide étape par étape](#) du CICDI;
 - b. Les [principes du CAQ](#) du CICDI qui ont été révisés et approuvés en 2024;

- c. Le texte juridique de la [Convention mondiale de 2019](#) et de la [Convention de Lisbonne de 1997](#);
 - d. D'autres récentes publications dans le secteur de l'évaluation et de la reconnaissance des diplômes d'études, qui peuvent éclairer les pratiques exemplaires pancanadiennes et internationales. Elles peuvent comprendre notamment les suivantes :
 - i. [« European Area of Recognition \(EAR\) manual », 2^e édition \(2023\)](#) [guide de reconnaissance des qualifications dans la région européenne];
 - ii. [Digitalisation of credential evaluation workflows: Practical guidelines for the ENIC-NARIC Networks \(2023\)](#) [numérisation du déroulement de l'évaluation des diplômes d'études : lignes directrices pratiques pour les réseaux ENIC-NARIC];
 - iii. [Digital Student Data & Recognition: A White Paper for the ENIC-NARIC Networks \(2020\)](#) [données numériques sur les étudiantes et étudiants et la reconnaissance : un livre blanc pour les réseaux ENIC-NARIC];
 - iv. [Artificial Intelligence and Recognition of Qualifications: Opportunities and Risks from an ENIC-NARIC Perspective \(2023\)](#) [l'intelligence artificielle et la reconnaissance des qualifications : possibilités et risques selon une perspective ENIC-NARIC].
2. **Proposer une version initiale (première version) révisée du guide étape par étape** (en français ou en anglais), qui s'aligne sur les documents susmentionnés et les instruments normatifs.
 3. **Appuyer l'équipe de traduction et de révision du CMEC**, en répondant à des questions et en fournissant des précisions durant l'examen en français et en anglais de la version initiale (première version) révisée proposée du guide étape par étape.
 4. **Obtenir les commentaires** de la communauté pancanadienne de l'évaluation des diplômes d'études concernant le guide étape par étape révisé proposé (en français et en anglais) du CICDI, par l'entremise du réseau du CICDI. Cette étape sera aussi facilitée par le personnel du CICDI.
 5. **Rassembler les commentaires reçus et y donner suite.**
 6. **Proposer une deuxième version révisée du guide étape par étape du CICDI**, en fonction des commentaires reçus.
 7. **Appuyer l'équipe de traduction et de révision du CMEC**, en répondant à des questions et en fournissant des précisions durant l'examen en français et en anglais de la version finale (deuxième version) révisée proposée du guide étape par étape.
 8. **Se réunir régulièrement avec le personnel du CICDI** tout au long des étapes susmentionnées pour valider le travail.

Livrables :

1. **Version initiale** (première version) révisée proposée du guide étape par étape sur la façon d'évaluer un diplôme d'études délivré à l'extérieur du Canada, en français ou en anglais, qui sera utilisée pour le processus initial de consultation;

2. **Versión finale** (deuxième version) révisée proposée du guide étape par étape sur la façon d'évaluer un diplôme d'études délivré à l'extérieur du Canada, en français ou en anglais, qui sera utilisée comme la version définitive à publier.

Considérations :

- À toutes les étapes du processus de réalisation des livrables, il convient de reconnaître de façon manifeste l'autonomie des provinces et des territoires et leurs responsabilités respectives en matière d'éducation, surtout en ce qui concerne la mise en œuvre d'instruments juridiques internationaux liés à la reconnaissance des diplômes d'études au Canada, ainsi que le degré d'autonomie dont jouissent les établissements d'enseignement postsecondaire (p. ex., concernant les procédures d'admission), les organismes de réglementation professionnelle (p. ex., concernant l'agrément professionnel) et les membres de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED) (p. ex., concernant l'offre de conseils de spécialistes non contraignants sur l'évaluation des diplômes d'études).
- En dehors de la portée des Services, il est entendu que le CICDI sera responsable de certaines étapes et dépenses importantes en rapport avec ce qui suit :
 - La traduction du contenu du guide étape par étape révisé, de l'anglais vers le français (ou vice versa);
 - La révision du contenu du guide étape par étape révisé, en anglais et en français;
 - Les processus de consultation auprès de la communauté pancanadienne de l'évaluation des diplômes d'études et auprès de la haute direction du Secrétariat du CMEC, afin de faire approuver la diffusion publique du guide étape par étape révisé (et d'incorporer tout autre éventuel changement demandé);
 - La publication et la diffusion du guide étape par étape révisé, notamment par l'entremise du Portail des évaluatrices et évaluateurs du CICDI et des médias sociaux.

Coûts, heures de travail et calendrier

L'auteur d'une offre :

- doit être disponible de juin 2024 à mars 2025;
- doit fournir un taux quotidien (ou horaire), une ventilation des coûts par tâche/phase, ainsi qu'une estimation des heures de travail qui pourraient être nécessaires pour offrir les Services de juin 2024 à mars 2025.

Le budget maximal du projet est de 25 000 dollars canadiens (taxes en sus).

Critères de sélection

L'auteur d'une offre doit répondre aux critères suivants :

- compétences en gestion de projets et en organisation, et capacité de réaliser les projets dans le temps imparti et les limites budgétaires;
- connaissance générale des politiques et des procédures dans le domaine de l'évaluation et de la reconnaissance des diplômes d'études à l'intérieur et à l'extérieur du Canada;
- compétences d'ordre supérieur en communication, en recherche, en analyse, et en rédaction;
- expérience de travail pratique dans l'évaluation des diplômes d'études délivrés à l'extérieur du Canada (p. ex., par l'entremise d'un service d'évaluation, d'un établissement d'enseignement postsecondaire ou d'un organisme de réglementation professionnelle) [un atout];
- capacité de travailler tant en anglais qu'en français (un atout).

Les coûts, les qualifications et l'expérience ne sont que quelques-uns des éléments examinés lors de l'évaluation des offres reçues. La CCMEC, l'entité juridique qui représente le CMEC, n'est pas obligée d'accepter l'offre ayant le prix le plus bas ni d'accepter une offre quelconque.

Présentation des offres de prix par les auteurs d'une offre

Les auteurs d'une offre sont invités à présenter une offre de prix, laquelle devrait contenir les renseignements suivants :

1. un résumé de l'expertise, de l'expérience et des qualifications pertinentes avec explication, point par point, de la façon dont ils répondent aux critères;
2. le taux quotidien (ou horaire);
3. une ventilation des coûts par tâche/phase;
4. le délai estimatif requis pour offrir les Services de juin 2024 à mars 2025.

Un comité de sélection examinera les offres en début juin 2024 et choisira l'auteur d'une offre d'ici la mi-juin 2024.

Date limite de présentation des offres et coordonnées

Veillez envoyer votre offre de prix au CMEC, à l'attention de M. Michael Ringuette, coordonnateur, CICDI, à m.ringuette@cmecc.ca, d'ici 16 h, heure normale de l'Est, le 31 mai 2024. Pour de plus amples renseignements, consultez nos sites Web au www.cmecc.ca et au www.cicic.ca.

Le CMEC remercie toutes les personnes et les entreprises de l'intérêt qu'elles portent à cette demande de prix. Seules les personnes et les entreprises retenues pour une entrevue seront contactées.